

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : Seloncourt
Section : AI
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Qualité du plan : régulier <20/03/80
Date de l'édition : 17/09/2019
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau
B - En conformité d'un piquetage :
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 16/09/2019 par M. FOURNIQUET géomètre à Audincourt
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A Audincourt, le

Document d'arpentage dressé par M. Michel FOURNIQUET
à : AUDINCOURT
Date : 17/09/2019
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité compétente).

